

Appel à candidature

Mur en pierre sèche à restaurer

Technique ancestrale, écologique, durable, la pierre sèche façonne le paysage et fait partie intégrante de notre patrimoine gaumais. Reconnue « patrimoine immatériel » par la Fédération Wallonie Bruxelles et l'UNESCO, elle est néanmoins bien ancrée dans la matérialité en reflétant la géologie et l'histoire-utilisation du calcaire et parfois des scories de forges locales – et en offrant un milieu de choix pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Le Parc naturel de Gaume lance un appel à candidature pour restaurer votre mur en pierre sèche dans le cadre d'un chantier de formation participative !

Nous vous proposons :

- 💡 Diagnostic de restauration adapté
- 💡 Organisation de la formation participative et présence d'élèves-bénévoles
- 💡 Aide pour la demande d'un subside AWAP (jusqu'à 10.000€ !)
- 💡 Réalisation du chantier par un artisan-formateur diplômé (coût entièrement pris en charge)

Vous êtes une commune, une association de village, un particulier... intéressé par l'aventure ?

Contactez-nous avec vos coordonnées, l'adresse et plusieurs photos de votre mur : r.dubois@pndg.be

Date limite de dépôt de candidature : 15 mai 2026

Uniquement sur le territoire des 10 communes couvertes par le Parc Naturel de Gaume.

